

TRANSPORT SCOLAIRE des Collégiens et Lycéens Année scolaire 2018.2019

La commune renouvelle sa prise en charge sur son budget, d'1/3 des frais de transport scolaire des **collégiens et lycéens**, utilisant les transports du Grand Avignon pour se rendre à leur établissement de scolarisation.

Modalités pratiques

1. Fin juin, remplir le formulaire de prise en charge annuelle se trouvant au verso du présent document (également téléchargeable sur le site officiel de la commune <http://www.ville-rochefortdugard.fr>).
2. Faire tamponner et signer cette demande par le collège ou le lycée concerné qu'il soit public ou privé et récupérer un certificat de scolarité.
3. Retirer au service Enfance-Jeunesse le "bon de prise en charge de la commune" à partir **du jeudi 05 juillet 2018**.
 - les lundis et mercredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
 - les mardis et jeudis de 13h30 à 17h00
 - Et le vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Pièces à fournir :

- la demande de prise en charge complétée par la famille, signée et tamponnée par l'établissement scolaire
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Factures EDF, SAUR, Téléphone fixe, Attestation d'assurance habitation résidence principale, Internet (box), bulletin de salaire, **pas de facture de portable**) - **ORIGINAL**
- le livret de famille – **ORIGINAL + PHOTOCOPIES** (pages des parents et enfants concernés)

Pour bénéficier des tarifs dégressifs famille, tous les dossiers devront être déposés en même temps.

ATTENTION : les photocopies seront facturées 0.20 € l'unité.

4. Les informations complémentaires pour finaliser les abonnements vous seront données avec le bon de prise en charge.

Claudine LACOUR

Adjointe déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse,
à la restauration collective, aux transports et déplacements et aux assurances
Vice-Présidente du SIDSCAVAR, déléguée aux finances



N.B. : à partir du 1^{er} novembre les prises en charge ne seront accordées que pour des abonnements mensuels et abonnements collégiens.



**TRANSPORT SCOLAIRE des COLLEGIENS ET LYCEENS
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE 2018.2019**

CADRE RESERVE AU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Libellé justific :

Date justific :

A – ELEVE

Document à compléter en LETTRES CAPITALES

Nom de l'élève : Prénom : Date de naissance : /__/__/____/

Adresse :

Code Postal : /__/__/____/ Ville :

Téléphone : /__/__/____/ Mail : Sexe : M F

B - PARENTS - REPRESENTANT LEGAL

Père Mère Autre Préciser :

Nom : Prénom : Téléphone : /__/__/____/

Adresse :

Code Postal : /__/__/____/ Ville :

C - CHOIX DE L'ABONNEMENT

(Voir conditions générales de vente (cf. guide des tarifs TCRA))

Pass Jeune Mensuel (moins de 25 ans)

Pass Jeune Annuel (moins de 25 ans)

Pass Collégien (moins de 16 ans)

Pass Jeune Annuel (2^{ème} enfant)

Pass Collégien (2^{ème} enfant)

Pass Jeune Annuel (3^{ème} enfant)

Pass Collégien (3^{ème} enfant)

D - SCOLARITE

Nom et Adresse de l'Etablissement :

PREMIER CYCLE :

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 4^{ème} techno 3^{ème} 3^{ème} techno SEGPA C.P.A

SECOND CYCLE :

C.A.P BAC.PRO MFREO 2nde 1ère TERMI ADAPTA

SECTION SUIVIE :

L ES S STI2D STL ST2S STT STMG

SPECIALITES OU OPTIONS :

Lu et Approuvé le : /__/__/2018

Signature du représentant légal

Cachet et signature de l'Etablissement scolaire

Fait le : /__/__/2018